



VERSEMENT 1261 W

Description globale : Surveillance policière de la vie politique et sociale auboise

Dates extrêmes : 1922- 1998

Importance matérielle : 15 articles ; 1,10 ml

Service producteur : Ministère de l'Intérieur, Direction départementale des Renseignements Généraux

Service versant :

Date d'entrée : avril 2000

Communicabilité maximum : 60 ans

Début communicabilité : 01.01.2033

Fin communicabilité : 01.01.2059

Date de rédaction du bordereau : Mai 2001

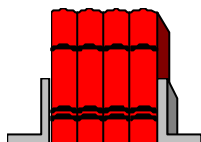
N° d'entrée : 53616

Cote de l'inventaire : 1AD10 804

La communicabilité des documents est indiquée en fonction des délais spécifiés par la loi Archives n° 79-18 (30 ans, 60 ans, 100 ans à compter de la date du document, 120 ans ou 150 ans à compter de la date de naissance de la personne). Par convention, la libre communicabilité est fixée au 1er janvier de l'année qui suit.

Certains dossiers sont communicables immédiatement, que ce soit au titre de la loi n° 78-753 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs, ou au titre de la loi Archives n° 79-10 et pour lesquels le délai de 30 ans est écoulé.

Pour toute consultation de document avant l'expiration des délais légaux, il vous est possible de déposer une demande de dérogation auprès du directeur des Archives départementales. Le président de salle de lecture est à votre disposition pour tout renseignement.



PRESENTATION

Lointains héritiers de la Police des Chemins de Fers créée en 1855 pour surveiller les déplacements des opposants politiques, les Renseignements Généraux ont été mis en place sous le Front Populaire en avril 1937. Chargés des questions politiques, leur mission est de contribuer au maintien de la sécurité et de l'ordre public. Un décret de mars 1967 leur confie « *la recherche et la centralisation des renseignements d'ordre politique, social et économique, nécessaires à l'information du gouvernement* ». Depuis janvier 1995, après la cessation de la surveillance des activités des partis politiques, les Renseignements Généraux sont dorénavant chargés de la recherche et de la centralisation des renseignements destinés à informer le gouvernement, afin de concourir à la sécurité intérieure et à la défense des intérêts fondamentaux de l'Etat.



PLAN DU BORDEREAU

N° Articles	Description	Dates extrêmes
1 - 13	Dossiers individuels de personnes nées avant 1911	1922 - 1990
14	Dossiers individuels relatifs à la période 1939 – 1945	1940 - 1964
15	Dossiers individuels de personnes décédées	1945 - 1998

1261 W	Descriptif	Dates extrêmes	Communi- cabilité
1 - 13	Dossiers individuels de personnes nées avant 1911 Dossier-type : notice individuelle, rapport de police, demande d'enquête, coupure de presse, note d'information, correspondance administrative	1922 - 1990	
1	Dossiers n° 869 à 31199	1931 - 1984	01.01.2045
2	Dossiers n° 31200 à 31992	1947 - 1988	01.01.2049
3	Dossiers n° 32008 à 33495	1955 – 1973	01.01.2034
4	Dossiers n° 33514 à 35195	1958 - 1994	01.01.2055
5	Dossiers n° 35231 à 35992	1941 - 1980	01.01.2041
6	Dossiers n° 36002 à 36585	1940 – 1975	01.01.2036
7	Dossiers n° 36601 à 37488	1960 - 1972	01.01.2033
8	Dossiers n° 37515 à 38694	1961 - 1980	01.01.2041
9	Dossiers n° 38709 à 39983	1963 - 1980	01.01.2041
10	Dossiers n° 40036 à 41070	1965 – 1975	01.01.2036
11	Dossiers n° 41121 à 42977	1967 - 1980	01.01.2041
12	Dossiers n° 43101 à 45374	1922 – 1981	01.01.2042
13	Dossiers n° 45406 à 51800	1974 – 1990	01.01.2051
14	Dossiers individuels relatifs à la période 1939 – 1945 : notice individuelle, rapport de police, demande d'enquête, coupure de presse, note d'information, correspondance administrative	1940 - 1964	
15	Dossiers individuels de personnes décédées : notice individuelle, rapport de police, demande d'enquête, coupure de presse, note d'information, correspondance administrative	1945 - 1998	01.01.2059